



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 20.12.2013


Numéro de version 1


Révision: 20.12.2013


SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** CIMROC 030 (poudre)
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation:** Mortier de réparation
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :**
- **Producteur/fournisseur:**
SOFRAPEL
PA de la Grande Haie
13 rue A. Volta
BP 60216
35502 Vitré Cedex
Tel : 02.99.76.97.46
Fax : 02.99.76.90.31
www.sofrapel.com
email : sofrapel@wanadoo.fr
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**
France (ORFILA 24h/24) - Tel : +33 (0)1 45 42 59 59 EU Tel : 112
Belgique - Tel : 32 070/245 245
Suisse : 145

SECTION 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 :**
- 
GHS05

 Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- 
GHS07

 Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.
 STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE :**
- 
Xi; Irritant

 R37/38-41: Irritant pour les voies respiratoires et la peau. Risque de lésions oculaires graves.
- **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**
Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.
- **Système de classification:**
La classification correspond aux listes CEE actuelles, complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.
- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 :**
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 2)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 20.12.2013

Numéro de version 1

Révision: 20.12.2013

Nom du produit: CIMROC 030 (poudre)

(suite de la page 1)

· Pictogrammes de danger :


GHS05 GHS07

· Mention d'avertissement : Danger
· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

ciment Portland, produits chimiques

· Mentions de danger :

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

· Conseils de prudence :

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P305+P351+P338 **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:** rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.P302+P352 **EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:** laver abondamment à l'eau et au savon.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

· 2.3 Autres dangers :
· Résultats des évaluations PBT et vPvB :
· PBT: Non applicable.

· vPvB: Non applicable.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Caractérisation chimique: Mélange
· Description: Préparation: composée des substances indiquées ci-après.

· Composants dangereux:

CAS: 65997-15-1 EINECS: 266-043-4 RTECS: VV 8770000	ciment Portland, produits chimiques Xi R37/38-41 Eye Dam. 1, H318; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H335	50-100%
CAS: 14808-60-7 EINECS: 238-878-4 RTECS: VV 7330000	quartz (SiO ₂)	>10%

· Autres composants n'apportant pas de danger:

13397-24-5	Calcium sulphate dihydrate	
------------	----------------------------	--

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

FR

(suite page 3)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 20.12.2013

Numéro de version 1

Révision: 20.12.2013

Nom du produit: CIMROC 030 (poudre)

(suite de la page 2)

SECTION 4: Premiers secours

- **4.1 Description des premiers secours :**
- **Après inhalation excessive:**
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
- **Après ingestion:** En cas de troubles, si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés :** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie :

- **5.1 Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **5.3 Conseils aux pompiers :**
- **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle :

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :** Pas nécessaire.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Assurer une aération suffisante.
- **6.4 Référence à d'autres sections :**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage :

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :**
Tenir les récipients hermétiquement fermés.
Éviter la formation de poussière.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :**
- **Stockage :**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Ne conserver que dans le fût d'origine.
- **Indications concernant le stockage commun :**
Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.
Ne pas conserver avec de l'eau.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.

(suite page 4)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 20.12.2013

Numéro de version 1

Révision: 20.12.2013

Nom du produit: CIMROC 030 (poudre)

(suite de la page 3)

Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

· **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle :

· **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

· **8.1 Paramètres de contrôle :**

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

65997-15-1 ciment Portland, produits chimiques (50-100%)

VME (Suisse)	Valeur à long terme: 5 e mg/m ³ S;Staub
--------------	---

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **8.2 Contrôles de l'exposition :**

· **Équipement de protection individuel:**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec la peau.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· **Protection respiratoire:**



En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

· **Matériau des gants :**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 20.12.2013

Numéro de version 1

Révision: 20.12.2013

Nom du produit: CIMROC 030 (poudre)

(suite de la page 4)

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· Aspect:

Forme: Poudre

Couleur: Blanc

Gris

· Odeur: Inodore

· Seuil olfactif: Non déterminé.

· valeur du pH: >11

· Changement d'état

Point de fusion: >1000 °C

Point d'ébullition: Non déterminé.

· Point éclair : Non applicable.

· Inflammabilité (solide, gazeux): Non déterminé.

· Température d'auto inflammation: Non applicable.

· Température de décomposition: Non déterminé.

· Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif.

· Limites d'explosion:

Inférieure: Non déterminé.

Supérieure: Non déterminé.

· Pression de vapeur: Non applicable.

· Densité à 20 °C: 1,5 g/cm³

· Densité relative: Non déterminé.

· Densité de vapeur: Non applicable.

· Vitesse d'évaporation: Non applicable.

· Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: Dispersable

· Coefficient de partage (n-octanol/eau): Non déterminé.

· Viscosité:

Dynamique: Non applicable.

Cinématique: Non applicable.

· Teneur en solvants:

Teneur en substances solides: 100,0 %

· 9.2 Autres informations : Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

· 10.1 Réactivité :

· 10.2 Stabilité chimique :

· Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

(suite page 6)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 20.12.2013

Numéro de version 1

Révision: 20.12.2013

Nom du produit: CIMROC 030 (poudre)

(suite de la page 5)

- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses :** Réactions aux acides puissants.
- **10.4 Conditions à éviter :** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

SECTION 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë :**
- **Effet primaire d'irritation :**
- **de la peau:** Irrite la peau et les muqueuses.
- **des yeux:** Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.
- **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
Irritant

SECTION 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité :** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation :** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol :** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques :**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 3 (D) (Classification propre): très polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minime dans le sous-sol.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes :** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination :

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets :**
- **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- **Emballages non nettoyés**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

SECTION 14: Informations relatives au transport

- **14.1 No ONU**
- **ADR, ADN, IMDG, IATA** néant

(suite page 7)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 20.12.2013

Numéro de version 1

Révision: 20.12.2013

Nom du produit: CIMROC 030 (poudre)

(suite de la page 6)

· 14.2 Nom d'expédition des Nations unies · ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport · ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe	néant
· 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	néant
· 14.5 Dangers pour l'environnement: · Polluant marin:	Non
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
· "Règlement type" de l'ONU:	-

SECTION 15: Informations réglementaires

- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

R37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

- **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

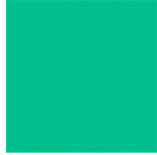
IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 20.12.2013

Numéro de version 1

Révision: 20.12.2013

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** CIMROC 030 (résine)
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation:** Composant liquide pour mortier de réparation du béton
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :**
- **Producteur/fournisseur:**
SOFRAPEL
PA de la Grande Haie
13 rue A. Volta
BP 60216
35502 Vitré Cedex
Tel : 02.99.76.97.46
Fax : 02.99.76.90.31
www.sofrapel.com
email : sofrapel@wanadoo.fr
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**
France (ORFILA 24h/24) - Tel : +33 (0)1 45 42 59 59 EU Tel : 112
Belgique - Tel : 32 070/245 245
Suisse : 145

SECTION 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 :** Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE :** Néant
- **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**
Le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.
- **Système de classification:**
La classification correspond aux listes CEE actuelles, complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.
- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 :** néant
- **Pictogrammes de danger :** néant
- **Mention d'avertissement :** néant
- **Mentions de danger :** néant
- **Conseils de prudence :**
P305+P351+P338 **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:** rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P302+P352 **EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:** laver abondamment à l'eau et au savon.
P403+P233 **Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.**
- **2.3 Autres dangers :**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB :**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

FR

(suite page 2)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 20.12.2013

Numéro de version 1

Révision: 20.12.2013

Nom du produit: CIMROC 030 (résine)

(suite de la page 1)

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Caractérisation chimique: Mélange**
- **Description:** Préparation: composée des substances indiquées ci-après.
- **Composants dangereux:** néant

- **Autres composants n'apportant pas de danger:**

CAS: 9011-14-7	Copolymère
CAS: 7732-18-5 EINECS: 231-791-2 RTECS: ZC 0110000	eaux distillées, de conductibilité ou de même degré de pureté

- **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours

- **4.1 Description des premiers secours :**
- **Remarques générales:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Après inhalation excessive:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- **Après ingestion:** En cas de troubles, si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés :** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie :

- **5.1 Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **5.3 Conseils aux pompiers :**
- **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle :

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :** Pas nécessaire.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Diluer avec beaucoup d'eau.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
- **6.4 Référence à d'autres sections :**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

(suite page 3)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 20.12.2013

Numéro de version 1

Révision: 20.12.2013

Nom du produit: CIMROC 030 (résine)

(suite de la page 2)

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage :

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :**
- **Stockage :**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Ne conserver que dans le fût d'origine.
- **Indications concernant le stockage commun :** Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Protéger contre le gel.
Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.
- **Température de stockage recommandée:** 5-30°C
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle :

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.
- **8.1 Paramètres de contrôle :**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **8.2 Contrôles de l'exposition :**
- **Equipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
- **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.
- **Protection des mains:**



Gants de protection

- **Matériau des gants :** Gants en PVC
- **Protection des yeux:**



Lunettes de protection



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 20.12.2013

Numéro de version 1

Révision: 20.12.2013

Nom du produit: CIMROC 030 (résine)

(suite de la page 3)

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· Aspect:

Forme: Liquide

Couleur: Blanc

· Odeur: Caractéristique

· Seuil olfactif: Non déterminé.

· valeur du pH à 20 °C: 10

· Changement d'état

Point de fusion: 0 °C

Point d'ébullition: 100 °C

· Point éclair : Non applicable.

· Inflammabilité (solide, gazeux): Non applicable.

· Température d'auto inflammation: Non applicable.

· Température de décomposition: Non déterminé.

· Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif.

· Limites d'explosion:

Inférieure: Non déterminé.

Supérieure: Non déterminé.

· Pression de vapeur à 20 °C: 23 hPa

· Densité à 20 °C: 1,03 g/cm³

· Densité relative: Non déterminé.

· Densité de vapeur: Non déterminé.

· Vitesse d'évaporation: Non déterminé.

· Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: Entièrement miscible

· Coefficient de partage (n-octanol/eau): Non déterminé.

· Viscosité:

Dynamique: Non déterminé.

Cinématique: Non déterminé.

· 9.2 Autres informations : Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

· 10.1 Réactivité :

· 10.2 Stabilité chimique :

· Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

· 10.3 Possibilité de réactions dangereuses : Réactions aux acides puissants.

· 10.4 Conditions à éviter : Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 5)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 20.12.2013

Numéro de version 1

Révision: 20.12.2013

Nom du produit: CIMROC 150 Fibré (résine)

(suite de la page 4)

· **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

SECTION 11: Informations toxicologiques

· **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

· **Toxicité aiguë :**

· **Effet primaire d'irritation :**

· **de la peau:** Pas d'effet d'irritation.

· **des yeux:** Pas d'effet d'irritation.

· **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.

· **Indications toxicologiques complémentaires:**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

SECTION 12: Informations écologiques

· **12.1 Toxicité**

· **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.2 Persistance et dégradabilité :** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.3 Potentiel de bioaccumulation :** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.4 Mobilité dans le sol :** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Autres indications écologiques :**

· **Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 3 (D) (Classification propre): très polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minimale dans le sous-sol.

· **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

· **12.6 Autres effets néfastes :** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination :

· **13.1 Méthodes de traitement des déchets :**

· **Recommandation:** De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.

· **Emballages non nettoyés**

· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

· **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

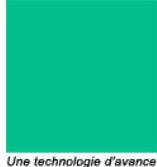
SECTION 14: Informations relatives au transport

· **14.1 No ONU**

· **ADR, ADN, IMDG, IATA**

néant

(suite page 6)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 20.12.2013

Numéro de version 1

Révision: 20.12.2013

Nom du produit: CIMROC 030 (résine)

(suite de la page 5)

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> · 14.2 Nom d'expédition des Nations unies · ADR, ADN, IMDG, IATA néant |
| <ul style="list-style-type: none"> · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport · ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe néant |
| <ul style="list-style-type: none"> · 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA néant |
| <ul style="list-style-type: none"> · 14.5 Dangers pour l'environnement: · Polluant marin: Non |
| <ul style="list-style-type: none"> · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable. |
| <ul style="list-style-type: none"> · 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable. |
| <ul style="list-style-type: none"> · "Règlement type" de l'ONU: - |

SECTION 15: Informations réglementaires

- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 DOT: US Department of Transportation
 IATA: International Air Transport Association
 GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)